

# LIVRET PEDAGOGIQUE 2022-2023

## MASTER Administration et Gestion de la Musique (AGM)

### Double-Diplomation Master Management et Administration des Entreprises Parcours Management Général – Double compétence



Unité de Formation et de Recherche Arts, Lettres, Langues  
Université Jean Monnet  
21, Rue Denis PAPIN  
42100 SAINT-ETIENNE

04.77.42.13.06  
[fac-all@univ-st-etienne.fr](mailto:fac-all@univ-st-etienne.fr)  
<https://fac-all.univ-st-etienne.fr>



## Sommaire

PRESENTATION DE LA FORMATION.....	3
MODALITE DE PARTENARIAT 2022/2023 :.....	3
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS .....	6
CONTENU DES ENSEIGNEMENTS .....	14
INTERVENANTS .....	27
CALENDRIER.....	28
MES CONTACTS A LA FACULTE .....	30
REGIME GENERAL DES ETUDES UJM ET SPECIFIQUES DE LA COMPOSANTE ....	32
PLAN DES SITES ALL .....	35
SERVICES UNIVERSITAIRES .....	37
LES SERVICES NUMÉRIQUES.....	38
CERTIFICATION PIX - FACULTE ALL – 2022-2023 .....	39
ETUDES ET HANDICAP .....	43
A NE PAS OUBLIER, A COCHER.....	44

# Présentation de la formation

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation du Master AGM (Administration et Gestion de la Musique) est un cursus hautement spécialisé dans le domaine de la gestion, du management et de la médiation musicale. La formation a pour but de permettre aux étudiants d'acquérir une double compétence en musique et administration culturelle, afin qu'ils puissent faire état d'un profil professionnel susceptible de répondre à des responsabilités impliquant la gestion des événements musicaux au sein d'institutions publiques ou privées. Il constitue une préparation à la vie professionnelle en tant que gestionnaire de la musique. La première année est constituée d'une spécialisation en musicologie avec des cours de gestion et médiation musicale. Le Master AGM propose un double diplôme avec l'IAE Saint-Étienne et le Master MAE (Management et administration des entreprises).

Le cursus sur deux ans comprend deux axes complémentaires :

- une formation théorique dispensée par l'intermédiaire de cours et de conférences tout au long de la première année et du 1<sup>er</sup> semestre de la deuxième année
- une formation pratique afin d'acquérir une solide expérience professionnalisante sous la forme d'un stage (ou plusieurs) stage(s) d'au moins trois mois durant le second semestre.

L'étudiant devra également concevoir et concrétiser un projet personnel et coopérer dans un projet collectif.

### Modalité de partenariat 2022/2023 :

Entre :  
Master 2 Mention **Arts**  
Parcours **Administration et Gestion de la Musique**  
Et  
Master 2 Mention **Management et Administration des Entreprises**  
Parcours **Management Général – Double compétence**

### Conditions pour les étudiants souhaitant une double diplomation :

Les étudiants de 2<sup>ème</sup> année du Master mention Arts parcours Administration et Gestion de la Musique (ci-dessous appelé M2 AGM) peuvent obtenir, en plus de leur diplôme initial (AGM), une 2<sup>ème</sup> année de Master mention Management et Administration des Entreprises parcours Management Général – Double Compétence (ci-dessous appelé M2 MG-DC) selon les conditions suivantes :

- I.1.** – déposer un dossier d'inscription à la scolarité du M2 MG-DC pour s'inscrire à la composante Institut d'Administration des Entreprises (autorisation d'inscription signée par la Directrice de l'IAE) et s'acquitter des droits d'inscription secondaire 159€ (sauf si l'étudiant est boursier)
- I.2.** – suivre et valider (obtenir une note d'évaluation supérieure ou égale à 10/20) au sein du cursus du M2 AGM, chaque enseignement suivant :
  - Droit du travail (18h)
  - Droit des sociétés (12h)
  - Aspects du management de projet événementiel (11h)
  - Marketing (14h)
  - Gestion des ressources humaines durable (24h)

- Initiation à la comptabilité (27h)
- Anglais (15h)

**I.3.** – suivre et valider (obtenir une note d'évaluation supérieure ou égale à 10/20) au sein du cursus du M2 MG-DC, l'enseignement suivant :

- Management d'équipe interculturelle (24h)
- Analyse stratégique (18 h)
- Mémoire professionnel (6 h)

Ce cours est dispensé sur le site de l'IAE.

**I.4.** – consacrer une partie du rapport de stage aux dimensions de management et gestion. Cette partie portera attention à présenter un contenu tant théorique que pratique. L'évaluation du rapport associera un(e) représentant(e) de l'IAE.

**I.5.** – obtenir une note de Stage supérieure ou égale à 10/20.

### **Modalités de mutualisation de cours (indépendante de la double diplomation) :**

Les cours listés ci-dessous seront commun aux étudiants du M2 AGM et du M2 MG-DC. Ils se dérouleront le site de l'IAE et seront dispensés par les intervenants du M2 MG-DC :

- Droit du travail - 18 h (prise en charge financière IAE)
- Gestion des ressources humaines durable - 24 h (prise en charge financière IAE)
- Introduction à la comptabilité - 27 h (prise en charge financière ALL)

### **CONDITIONS D'ADMISSION**

- **En 1<sup>ère</sup> année de master « Administration et gestion de la Musique »**  
Les étudiants doivent être titulaires d'une licence française. Les étudiants titulaires d'une licence étrangère sont soumis à une procédure d'équivalence et à une demande d'admission spécifique.
- **En 2<sup>ème</sup> année de master « Administration et gestion de la Musique »**  
Les étudiants doivent avoir validé la première année d'un master d'art ou de musicologie.  
Être enseignant, professionnel dans le domaine culturel et remplir les conditions de titre ou s'inscrire dans un processus de validation de l'expérience pouvant justifier d'une équivalence.

### **MODALITÉS DE RECRUTEMENT DES CANDIDATS**

Se référer au portail e-candidat.

### **DÉBOUCHÉS**

- **Secteurs d'activités :**
  - Administration et gestion des affaires culturelles (domaine musical) dans le cadre d'une structure publique (théâtre, salle de concerts, ARIAM, DRAC, etc.), semi-publique (théâtre, etc.) ou privée (théâtre...).
  - Conservatoires de musique ou écoles de musiques agréées, collectivités locales.
  - Édition musicale, journaux spécialisés, industrie du disque, production musicale, musées.
- **Métiers :**

- Médiateur culturel, chargé des relations publiques, conseiller culturel en DRAC, communes et communautés de communes
- Edition et labels discographiques, agences artistiques, salles de spectacle et théâtres, festivals, musées, conservatoires, associations spécialisées, orchestres, chœurs, ensembles musicaux, maisons de production, édition musicale, Sacem
- Administrateur d'ensemble musical, chargé de production, directeur artistique, chargé de diffusion et communication, chargé de programmation, chargé de médiation, attaché aux relations presse, conseiller juridique

## CONTENU DE LA FORMATION

L'effectif de chaque promotion est de 15 étudiants environ.

Le cursus s'étend sur deux ans et comprend deux axes complémentaires en M2 :

- Une formation théorique dispensée par l'intermédiaire de cours et de conférences tout au long du premier semestre.
- Une formation pratique sous la forme d'un stage de 12 semaines minimum que l'étudiant doit effectuer durant le second semestre, **en France ou à l'étranger.**

## ÉVALUATION ET FORMATION EN M2

### Pour le premier semestre M2 :

- Chaque enseignant fixe les modalités d'évaluation de sa discipline (dossier, devoir sur table...).
- Les étudiants sont également évalués en commun sur un projet collectif conçu et réalisé durant le premier semestre.
- Tous les enseignements impliquant une participation active, **la présence en cours est obligatoire.**
- Toute absence injustifiée pourra être prise en compte dans l'évaluation par le ou les enseignants concernés. **La participation à toutes les manifestations organisées dans le cadre de la formation est obligatoire.**

### Pour le second semestre M2 :

- Les étudiants doivent chercher eux-mêmes leur lieu de stage. Ils seront aidés dans cette démarche par l'université qui mettra à leur disposition une liste des institutions prêtes à les accueillir. Le stage peut, si nécessaire, se poursuivre durant l'été. Le rôle du stagiaire sera clairement défini par convention entre la structure d'accueil et l'université. Il devra répondre aux objectifs de la formation et correspondre à un projet précis au sein de la structure d'accueil. Le stage fait l'objet d'un rapport qui, rédigé par l'étudiant, sera remis **le 31 août 2023** au secrétariat de l'Université. Il sera confronté au rapport du maître de stage puis évalué par un jury.

- L'étudiant doit d'autre part rédiger un projet musical professionnel personnel (avec une première étape en M1) qui, réalisé ou en cours de réalisation, donnera lieu à soutenance en septembre.

- Le doublement est soumis à l'approbation des responsables de la formation, du département et de la faculté.

# ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

# Parcours Administration et Gestion de la Musique (AGM) MASTER 1

## SEMESTRE 1

UE1	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
<b>Langue vivante</b> 1. <b>Anglais</b> Arnaud Moussart Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1		15	cc	écrit 1h	écrit 1h	2	2

UE2	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 12	Coef. 1
<b>Outils méthodologiques de la recherche</b> 1. <b>Méthodologie de la recherche et du rapport de projet</b> Marc Desmet, Laurent Pottier, Hélène Sechehaye, Viviane Waschbüsch Dont 18 heures mutualisées MM 1, AGM 1 et Création Contemporaine 1, imputé MM 1		24	cc	écrit 2h	écrit 2h	6	6
2. <b>Actualité de la recherche en musicologie et en médiation de la musique</b> Gilles Demonet, Luca Cerchiari, Thomas Soury Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1 et 2, imputé MM 1	6		compte rendu  rendu : 15 décembre 2022 avant 16h	∅	compte rendu  rendu : 20 juin 2023 avant 16h	2	2
3. <i>Deux choix parmi a, b, c, d</i> <b>a. Analyse auditive</b> Fabien Houllès Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé MM 1 <b>b. Analyse musicale pour la médiation</b> Anne-Florence Borneuf Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé AGM 1 <b>c. Technique du studio électroacoustique</b> Vincent Carinola Mutualisé MM 1 et Création Contemporaine 1, imputé MM 1 <b>d. Technique du studio musiques actuelles</b> Gregory Aliot Mutualisé MM 1 et Création Contemporaine 1, imputé MM 1	6	6  12  10  20	cc  cc  cc : travaux personnels  cc : travaux personnels	écrit 2h  dossier  dossier  dossier	écrit 2h  dossier  dossier  dossier	2  2  2  2	2  2  2  2

<b>UE3</b> <b>Approfondissements disciplinaires</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 9</b>	<b>Coef. 1</b>
1. <b>Musicologie XVIIIe et XIXe siècles</b> Matthieu Cailliez Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	écrit 2h	3	3
2. <b>Ethnomusicologie</b> Hélène Secheyne Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	dossier	3	3
3. <b>Musiques électroacoustiques</b> Laurent Pottier Mutualisé MM 1 et 2 et Création Contemporaine 1 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	écrit 1h30	3	3

<b>UE4</b> <b>Pratique de la recherche</b> <i>1 choix parmi 1 et 2</i>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 2</b>	<b>Coef. 1</b>
1. <b>Journée d'étude ou colloque</b>			compte rendu  rendu : 15 décembre 2022 avant 16h	∅	compte rendu  rendu : 20 juin 2023 avant 16h	2	2
2. <b>Rédaction de supports de médiation</b> Charlotte Brouard-Tartarin Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé AGM 1		10	dossier	dossier	dossier	2	2

<b>UE5</b> <b>Projet professionnel personnel (étape 1)</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 5</b>	<b>Coef. 3</b>
			dossier rendu : 15 décembre 2022 avant 16h	dossier rendu : 20 juin 2023 avant 16h		



## SEMESTRE 2

UE1	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
<b>Langue vivante</b>						<b>2</b>	<b>2</b>
1. <b>Anglais</b> Anne Dallès Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1		15	cc	écrit 1h	écrit 1h	2	2

UE2	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
<b>Insertion Professionnelle</b>						<b>6</b>	<b>1</b>
1. <b>Stage</b> (70h minimum)			Rapport de stage  rendu : <b>17 mai 2023 avant 16h</b>	∅	Rapport de stage  rendu : <b>26 juin 2023 avant 16h</b>	4	4
2. <b>Insertion Professionnelle – Cap Avenir</b>						2	2

UE3	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
<b>Approfondissements disciplinaires</b>						<b>9</b>	<b>1</b>
1. <b>Musicologie XVIe et XVIIe s.</b> Marc Desmet Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	écrit 2h	3	3
2. <b>Jazz</b> Pierre Fargeton Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	dossier	3	3
3. <b>Musicologie XXe et XXIe s.</b> Viviane Waschbüsch Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1	15	6	cc	dossier	écrit 2h	3	3

UE4	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
<b>Pratique de la recherche</b> <i>2 choix parmi 1, 2, 3</i>						<b>4</b>	<b>1</b>
1. <b>Journée d'étude ou colloque</b>			compte rendu  rendu : <b>17 mai 2023 avant 16h</b>	∅	compte rendu  rendu : <b>26 juin 2023 avant 16h</b>	2	2
2. <b>Programmation/organisation de concerts</b> Henri Dalem Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé MM 1	6	6	cc	dossier	dossier	2	2
3. <b>Médiation culturelle</b> Laura Jouve-Villard ( <i>à confirmer</i> ) Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé MM 1	6	6	cc	dossier	dossier	2	2

<b>UE5</b> <b>Spécialisation</b> <b>Jeune public :</b> <b>histoire et enjeux</b> <b>sociétaux</b> <i>2 choix parmi 1, 2, 3, 4</i>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 4</b>	<b>Coef. 1</b>
<b>1. Art et enfance (regard historique et épistémologique)</b> Cécile Pichon-Bonin Déborah Livet Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé MM 1	3	10	dossier	dossier	dossier	2	2
<b>2. Interculturalité et inclusion</b> Julie Oleksiak Guillaume Pike Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé AGM 1	2	10	dossier	dossier	dossier	2	2
<b>3. Edition numérique et médiation</b> Géraldine Aliberti Ludovic Laurent-Testoris Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé AGM 1		10	dossier	dossier	dossier	2	2
<b>4. Ecritures musicales et sonores pour le jeune public</b> Gérard Authelain Mutualisé MM 1 et AGM 1, imputé MM 1	2	10	dossier	dossier	dossier	2	2

<b>UE6</b> <b>Projet professionnel personnel (étape 2)</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 5</b>	<b>Coef. 3</b>
			dossier rendu : <b>17 mai 2023 avant 16h</b>	dossier rendu : <b>26 juin 2023 avant 16h</b>		

**Parcours Administration et Gestion de la Musique (AGM)  
Co-Diplomation MAE  
MASTER 2**

**ANNÉE 2**

**SEMESTRE 3**

<b>UE1 Langue vivante</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 4</b>	<b>Coef. 1</b>
1. <b>Anglais 1</b> (semestre impair) Arnaud Moussart Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1		15	cc	écrit 1h	écrit 1h	2	2
2. <b>Anglais 2</b> (semestre pair) Anne Dallès Mutualisé MM 1 et 2 et AGM 1, imputé MM 1		15	cc	écrit 1h	écrit 1h	2	2

<b>UE2 Droit</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 5</b>	<b>Coef. 1</b>
1. <b>Droit du travail</b> Mutualisé MAE et AGM2 imputé 40 % AGM2 60% MAE	5	2,5	écrit 2h	écrit 2h	écrit 2h	1	1
2. <b>Droit des sociétés</b> Natacha Bahri	6	6	écrit 1h30	écrit 1h30	écrit 1h30	1	1
3. <b>Droit des associations</b> Julie Champagne	6	6	écrit 1h30	écrit 1h30	écrit 1h30	1	1
4. <b>Droit d'auteur et propriété intellectuelle et SACEM</b> P. Soustelle / F. Petre	3 15 (droit)	+ 4 Sacem	écrit 2h	écrit 2h	écrit 2h	1	1
5. <b>Statuts et contrats</b> Renaud Paulet	2	3	dossier	dossier	dossier	1	1

<b>UE3 Administration de la musique</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 6</b>	<b>Coef. 2</b>
1. <b>Structures administratives et politiques culturelles en France et en Europe</b>	6						
2. <b>Réseaux de financements et subventions en France et en Europe</b>	6		dossier	dossier	dossier	2	2
3. <b>Aspects du management de projet événementiel</b> Myriam Séli / Valentin Fleury	11		dossier	dossier	dossier	2	2
4. <b>Mécénat</b> Marine Gaudin	3	3	écrit (2h)	écrit (2h)	écrit (2h)	1	1
5. <b>Schéma de financements publics</b> Juliette Marion	3	3	dossier	dossier	dossier	1	1

<b>UE4 Stratégies de production</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 7</b>	<b>Coef. 2</b>
<b>1. Programmation</b> <b>Programmation musique classique</b> Matthew Studdert-Kennedy <b>Programmation musiques actuelles</b> Matthieu Hérault FIL <b>Programmation jazz</b> Ludovic Chazalon Rhino Jazz <b>Programmation musique contemporaine</b> NN <b>Programmation jeune public</b> Agnès de Jacquetot	21		dossier	dossier	dossier	4	4
<b>2. De la conception à la production</b> Claude Boisshot Alexis Burlot Candide Labbe	18		dossier	dossier	dossier	2	2
<b>3. Industrie du disque</b> Natalie von Laufenberg		10	dossier			1	1

<b>UE5 Gestion de la musique</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 3</b>	<b>Coef. 2</b>
<b>1. Gestion des ressources humaines</b> Mutualisé MAE et AGM2 imputé 40 % AGM2 60% MAE	6,5	3	dossier	dossier	dossier	2	2
<b>2. Gestion financière et comptabilité</b> Mutualisé MAE et AGM2 imputé 40 % AGM2 60% MAE Cours spécifique AGM 2 (6h30)	7	4,5	écrit (2h)	écrit (2h)	écrit (2h)	1	1

<b>UE6 Promotion et communication d'un projet musical</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 7</b>	<b>Coef. 2</b>
<b>1. Marketing</b> Catherine Jabaly	7	7	écrit (2h)	écrit (2h)	écrit (2h)	2	2
<b>2. Outils numériques et réseaux</b> Romain Berthauld	5	5	dossier	dossier	dossier	1	1
<b>3. Relations avec la presse</b> Claire Gaillard	9	9	dossier	dossier	dossier	1	1
<b>4. Communication et multimédia</b> Nathanael Tardif	17		Réalisation d'un site internet	Réalisation d'un site internet	Réalisation d'un site internet	3	3

**SEMESTRE 4**

<b>UE1 Réalisation d'un projet musical professionnel collectif</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 4</b>	<b>Coef. 1</b>
1. Encadrement de projet Viviane Waschbüsch		10	Évaluation collective d'un spectacle vivant	Évaluation collective d'un spectacle vivant	Évaluation collective d'un spectacle vivant	4	1
2. Techniques audiovisuelles et régie Philippe Landrivot							

<b>UE2 Stage</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 12</b>	<b>Coef. 3</b>
1. Préparation à l'insertion professionnelle			Modules insertion pro	dossier	dossier	1	1
2. Stage			Rédaction d'un rapport de stage (double correction avec Master MAE)	Rédaction d'un rapport de stage (double correction avec Master MAE)	Rédaction d'un rapport de stage (double correction avec Master MAE)	11	11

<b>UE3 Réalisation d'un projet musical professionnel</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 14</b>	<b>Coef. 3</b>
Encadrement de projet Viviane Waschbüsch		25 (16+9)	Mémoire et soutenance			14	3

# Contenu des enseignements

## PARCOURS : ADMINISTRATION ET GESTION DE LA MUSIQUE

### SEMESTRE 1

#### UE1 LANGUE VIVANTE

##### Anglais

On approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). Niveau avancé/indépendant B2+ du Cadre Européen attendu.

Thème(s) précisé(s) à la rentrée.

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

#### UE2 OUTILS MÉTHODOLOGIQUES DE LA RECHERCHE

##### Méthodologie de la recherche et du rapport de projet

Travail bibliographique : lieux de la recherche ; moteurs de recherche et catalogues en ligne ; répertoire de sources ; catalogues thématiques ; dictionnaires et encyclopédies ; bibliographie de littérature musicale ; bibliographie de musique ; périodiques ; éditions musicales ; discographie ; iconographie.

Archives sonores et sources orales.

Élaboration d'un corpus, formulation d'un titre et d'une problématique

Mise en forme et présentation : normes de descriptions bibliographiques ; présentation du mémoire ; organisation du texte ; index et tables des matières.

##### Actualité de la recherche en musicologie et en médiation de la musique

**vendredi 21 octobre 2022**, 11h-12h30 et 14h-17h *salle à préciser*

Le département de musicologie reçoit trois invités extérieurs qui viennent parler de l'actualité de leurs recherches :

Luca Cerchiari, Université IULM (Milan)

Gilles Demonet, Sorbonne Université

Thomas Soury, Université Lyon 2

##### Analyse auditive

Ce cours prépare au commentaire écrit et oral de documents sonores, sous les angles technique, historique, stylistique.

##### Analyse musicale pour la médiation

Transmettre à un large public le résultat d'une analyse musicologique... Cet objectif soulève divers questionnements pour aider l'auditeur à entendre : quelles notions aborder ? quel vocabulaire adopter ? quels outils utiliser ?

Ces questionnements seront abordés principalement sous l'angle pratique et prendront appui sur l'examen critique de nombreux supports numériques disponibles en ligne. Des notions aussi diverses que le choix de représentation de la musique (partition, représentations graphiques diverses), la scénarisation et l'ergonomie seront également abordées. Des outils techniques permettant de créer des scénarios en ligne seront présentés et un support de médiation numérique devra être réalisé pour l'évaluation.

## Technique du studio électroacoustique

L'atelier du compositeur : l'étudiant.e parcourt les différentes étapes de réalisation d'une pièce électroacoustique. Il s'agit d'explorer et de questionner, par la pratique, la place des technologies audio-numériques dans la création musicale contemporaine.

## Technique du studio musiques actuelles

Apprentissage des bases théoriques et pratiques en techniques d'enregistrement et de mixage, mastering sur station audio numérique. Utilisation de Pro Tools, formation sur le fonctionnement du studio de la faculté. Tour d'horizon des micros de scène et studio.

## UE3 APPROFONDISSEMENTS DISCIPLINAIRES

### Musicologie XVIIIe et XIXe siècles

#### *Diffusion et réception de la musique en Europe aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*

Le séminaire portera sur la réception des répertoires musicaux et de leurs auteurs à l'échelle européenne dans les encyclopédies, les dictionnaires de musique, la presse musicale et les écrits de compositeurs des périodes classique et romantique. Il interrogera l'histoire des idées et des représentations aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, la constitution progressive de normes et de canons, et les discours critiques à leur sujet. Il s'intéressera également à la diffusion internationale des ouvrages et à l'analyse des transferts culturels à l'œuvre dans différents répertoires, notamment au sein de l'art lyrique entre les opéras italiens, français et allemands. Le succès européen du genre de l'opéra-comique et l'utilisation des livrets de mise en scène seront plus particulièrement étudiés. Ces différents thèmes seront abordés selon une approche mêlant analyse, esthétique et histoire de la musique, et dans une perspective transdisciplinaire.

Bibliographie :

BIANCONI, Lorenzo, PESTELLI, Giorgio (éd.), *Histoire de l'opéra italien*, Liège, Mardaga, 1992-1995, vol. 4-6.

FAUQUET, Joël-Marie (éd.), *Dictionnaire de la musique en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 2003.

LACOMBE, Hervé, *Histoire de l'opéra français*, Paris, Fayard, 2020-2022, 3 vol.

POSPÍŠIL, Milan, JACOBSHAGEN, Arnold, CLAUDON, Francis et OTTLOVÁ, Marta (éd.), *Le Rayonnement de l'opéra-comique en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle*, Prague, KLP - Koniasch Latin Press, 2003.

SCHNEIDER, Herbert, WILD, Nicole (éd.), *Die Opéra comique und ihr Einfluss auf das europäische Musiktheater im 19. Jahrhundert*, Hildesheim/Zürich/New York, Georg Olms, 1997.

VENDRIX, Philippe (éd.), *Grétry et l'Europe de l'opéra-comique*, Liège, Mardaga, coll. « Musique-Musicologie », 1992.

YON, Jean-Claude (éd.), *Le Théâtre français à l'étranger au XIX<sup>e</sup> siècle. Histoire d'une suprématie culturelle*, Paris, Nouveau Monde, coll. « Histoire culturelle », 2008.

### Ethnomusicologie

#### *Musiciennes musulmanes en Europe : répertoires, positionnements et questions de genre*

Les rapports de genre dans les professions musicales sont un domaine largement étudié, tant au niveau des structures sociales et professionnelles qui les cadrent que de leur historicité. Dans ce séminaire, nous nous intéresserons à la position spécifique des musiciennes de confession musulmane. Dans les sociétés musulmanes, la pratique musicale est régulée par plusieurs normes genrées au niveau de la légitimité de la pratique en elle-même, mais aussi des répertoires, des instruments et des contextes de jeu. Cependant, la musique reste un moyen d'expression dans lequel les femmes font entendre leur voix. En France comme en Belgique, ces musiciennes naviguent entre les demandes de leurs communautés nationale et régionale d'origine, dans lesquelles elles sont souvent très actives, et celles de leur communauté d'accueil plus large. En étudiant l'activité musicale des femmes musulmanes dans la région stéphanoise, ainsi que leur programmation dans les lieux culturels, nous nous intéresserons aux répertoires qu'elles interprètent, aux discours qui sont véhiculés autour de leur pratique et à leurs ajustements pour s'intégrer dans les différents réseaux.

- CIUCCI, Alessandra. « The Study of Women and Music in Morocco », *International Journal of Middle East Studies*, 2012, vol.44, n°4, p.787-789.
- DAMON-GUILLOT, Anne et Méline LEFRONT, *Comment sonne la ville ? Musiques migrantes de Saint-Étienne*, Villeurbanne / Saint-Étienne, CMTRA / Université Jean Monnet, 2017.
- DOUBLEDAY, Veronica, « The Frame Drum in the Middle East : Women, Musical Instruments and Power », *Ethnomusicology*, Winter 1999, vol.43, n°1, p.101-134.
- EL ASRI, Farid, *Rythmes et voix d'islam : une socioanthropologie d'artistes musulmans européens*, Louvain-la-Neuve, Presses Universitaires de Louvain, 2014.
- MEYERS SAWA, Suzanne, « Historical Issues of Gender and Music », *The Garland Encyclopedia of Music. Vol. 6 : Middle East*, Section 4. Gender and Music, p.293-298.
- PENDLE, Karin, *Women and Music. A History* [1991], Bloomington, Indiana University Press, 2001.
- RAVET, Hyacinthe, *Musiciennes. Enquête sur les femmes et la musique*, Paris, Editions Autrement, 2011.
- ROVING OLSEN, Myriam, « Contemporary Issues of Gender and Music », *The Garland Encyclopedia of Music. Vol. 6 : Middle East*, Section 4. Gender and Music, p.299-307.
- TAUZIN, Aline, « Femme, musique et Islam. De l'interdit à la scène », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 2007, n°25, p.133-153.
- WOLLENBERG, Susan, et STORINO, Mariateresa, *Women Composers in New Perspectives, 1800-1950: Genres, Contexts and Repertoires*, Brepols, Turnhout [à paraître en 2023].

## Musiques électroacoustiques

### *Les applications de la synthèse sonore électro-numérique pour la création musicale*

Le séminaire propose d'aborder les différentes techniques de production de sons artificiels par des moyens électroniques et numériques en indiquant d'une part les recherches ayant permis le développement de nouveaux outils et d'autre part les applications musicales ayant été réalisées avec ces outils dans certaines œuvres du répertoire. Etude d'œuvres de Jean-Claude Risset, John Chowning, Jean-Baptiste Barrière, Fausto Romitelli, Philippe Manoury, Tristan Murail dans le domaine de la création contemporaine. Etude du fonctionnement de synthétiseurs analogiques de référence (Moog, ARP), de logiciels de synthèse actuels (FM8, VCV-Rack) et de langage de programmation conçus spécifiquement pour la synthèse sonore (Csound, Faust, Max).

Vincent-Raphaël Carinola, *Composition, technologies et nouveaux agencements des catégories musicales*, Presses Universitaires de Saint-Etienne, 2022.

Philippe Manoury, *Considérations (toujours actuelles) sur l'état de la musique en temps réel*, 2007, Blog Archive : <http://www.philippemanoury.com/?p=319>

Miller Puckette, *The Theory and Technique of Electronic Music*, 2006.

Makis Solomos, *De la musique au son, L'émergence du son dans la musique des XXe-XXIe siècles*, Presses Universitaires de Rennes, 2013.

Curtis Roads, *The Computer Music Tutorial*, MIT Press, Cambridge, 1996 (2<sup>nd</sup> ed prévue pour 2023)

Curtis Roads, *L'audio numérique : musique et informatique*, (trad. Jean de Reydellet), Dunod, Paris, 3<sup>e</sup> ed., 2016.

Curtis Roads, *Microsound*, MIT Press, Cambridge, 2002.

## UE4 PRATIQUE DE LA RECHERCHE

### Journées d'étude et colloques

L'étudiant choisit, en accord avec son directeur ou sa directrice de recherche, d'assister à une journée d'étude ou un colloque d'un centre de recherches de l'UJM, ou d'une autre université, ou d'une autre institution. L'étudiant fait alors un compte-rendu en respectant les consignes données, afin d'être évalué.

### Rédaction de supports de médiation

Ce cours aura pour objectif d'apprendre à identifier les éléments nécessaires à des supports de médiation pertinents, en fonction du type d'événement et du public ciblé, puis de réfléchir à la manière de restituer ces éléments. Il abordera majoritairement mais pas exclusivement les supports écrits, en s'appuyant sur des exemples concrets d'institutions en Europe.



## UE5 PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL

### Rapport de projet professionnel personnel (étape 1)

Définition du projet (rendu en double exemplaire) :

- Titre (2 points)
- Présentation du projet (4 points)
- Budget commenté (4 points)
- Présentation de la stratégie de communication (30 lignes), en lien avec des projets existants

La préparation de l'étape 1 se fait avec l'appui et sous la direction de la responsable de master sous forme de séances personnelles de travail. Sauf pour les étudiants se trouvant à l'étranger, le mail ne peut constituer un mode d'échange exclusif pour garantir une réelle progression.

### Deux fiches de lecture (rendues en simple exemplaire)

documents choisis en accord avec la responsable du master

- fiche de lecture pour un livre : 15 000 c (espaces compris)
- fiche de lecture pour un article ou un chapitre de livre : 10 000 c (espaces compris)

## SEMESTRE 2

### UE1 LANGUE VIVANTE

#### Anglais

On approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). Niveau avancé/indépendant B2+ du Cadre Européen attendu. Thème(s) précisé(s) à la rentrée.

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

### UE2 INSERTION PROFESSIONNELLE

**Stage** : minimum 70 heures (*cf. supra*) mais peut être plus long ; en accord avec le directeur ou directrice de recherche

**Insertion professionnelle** : Cap Avenir

### UE3 APPROFONDISSEMENTS DISCIPLINAIRES

#### Musicologie XVIe et XVIIe siècles

*L'imprimerie musicale au XVIe siècle et la diffusion internationale des répertoires de musique polyphonique : l'exemple de Lyon et des échanges musicaux avec Paris, Genève, Venise et Nuremberg*

L'âge d'or de l'imprimerie musicale à Lyon est de courte durée, mais son intensité propulse la ville durant un quasi demi-siècle (1530-1570) au même rang que les grandes métropoles de l'imprimerie que sont Paris, Venise, Nuremberg ou Anvers. Ce séminaire se propose d'aborder l'originalité de la production musicale imprimée à Lyon, tant sur le plan strictement typographique que sur celui des répertoires et de leur diffusion. Loin de constituer un arrière-plan provincial de la production parisienne, le catalogue des éditions musicales effectuées à Lyon laisse au contraire apparaître une forte implication internationale, formant un trait d'union entre des répertoires de diffusion française et d'autres sources, dirigées notamment vers les pays d'Empire, l'Italie, mais aussi l'Espagne, sources dont il n'existe pas

d'autre équivalent à cette époque dans la production française imprimée. L'étude de ce catalogue s'appuiera sur les quatre contributions principales ayant permis d'en faire le décompte précis (cf. bibliographie ci-dessous). Elle sera complétée par des études de cas, illustrant certains des aspects les plus originaux de la production, tant sur le plan local qu'international.

Les exemples analysés en cours seront puisés dans la tablature du luthiste transylvanien Valentin Bakfark ainsi que ses différents modèles, tablature éditée à Lyon en 1553.

Orientation bibliographique :

Dobbins Frank, *Music in Renaissance Lyons*, Oxford, The Clarendon Press, 1992.

Duchamp Jean, « *Motteti del Fiore* », *une étude des huit livres de motets édités à Lyon par Jacques Moderne (1532-1543), avec la transcription des pièces inédites*, thèse inédite sous la direction de Jacques Barbier, Tours, Université François Rabelais, Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance, 2000, 3 vol.

Guillo Laurent, *Les éditions musicales de la Renaissance lyonnaise*, Paris, Klincksieck, 1991.

Pogue Samuel, *Jacques Moderne, Lyons music printer of the sixteenth century*, Genève, Droz, 1969 (Travaux d'Humanisme et Renaissance, 101).

## Jazz

### *La critique de jazz et ses querelles*

Il s'agit de parcourir, en s'arrêtant à la fois sur des textes fondateurs, sur des grandes figures de la critique et sur des querelles particulières, les concepts oppositaires qui ont structuré le discours sur le jazz (*hot / straight*, vrai jazz / faux jazz, jazz noir / jazz blanc, jazz d'écriture / jazz d'improvisation, jazz américain / jazz européen etc.), et ce faisant de s'interroger sur leurs fondements, et sur le cheminement, le renouvellement et les filiations de ces fondements variables à travers différentes périodes. Pourquoi le discours sur le jazz est-il si peu enclin à penser son objet autrement que par sa « fonction opposable » (opposable aux critères esthétiques de la musique « savante » occidentale, opposable à la modernité industrielle, opposable à un modèle économique, opposable à une domination culturelle, etc.) ? Pourquoi le discours sur le jazz peine-t-il à penser son objet autrement que *contre* quelque chose, *en opposition*, comme s'il était voué à être *le contraire* de quelque chose, l'antidote ou le complément de quelque chose ? Ce sont quelques-unes de ces questions que ce séminaire abordera par les textes.

BARAKA, Amiri. « Jazz and the White Critic », *Black Music*, New York, Morrow, 1960.

CARLES Philippe ; COMOLLI Jean-Louis, *Free Jazz Black Power*, Paris, Champ Libre, 1971.

CERCHIARI, Luca, *Arrigo Polillo (1919-1984). An international master of jazz criticism*, Mimesis, Milan 2021.

DODGE, Pryor (ed.), *Hot Jazz and Jazz Dance – Roger Pryor Dodge Collected Writings 1929-1964*, New York, Oxford, Oxford University Press, 1995

DROTT, Eric, « Free Jazz and the French Critic », *Journal of the American Musicological Society*, vol. 61, n°3, 2008, p. 541–582.

GENNARI, John, *Blowin' Hot and Cool: Jazz and Its Critics*, Chicago, University of Chicago Press, 2006.

GOFFIN, Robert, *Aux frontières du jazz*, Paris : éditions du Sagittaire, 1932.

HOBSON, Wilder, 1939 : *American Jazz Music*, New York: Norton, 1939.

HODEIR, André, *Hommes et problèmes du jazz*, Roquevaire, Parenthèses, 1954, Réédition Marseille : Parenthèses (coll. Epistrophy), 1981, 4<sup>ème</sup> édition (coll. Eupalinos) 2014.

HODEIR, André, *Toward Jazz*, New York: Grove Press, 1962, partiellement réédité sous le titre *Jazzistiques*, Roquevaire, Parenthèses, 1984.

HODEIR, André, *Les Mondes du jazz*, 1<sup>ère</sup> édition Paris : U.G.E, 1970 (coll.10/18), 2<sup>ème</sup> édition Marseille : André Dimanche (coll. Birdland), 3<sup>ème</sup> édition Pertuis : Rouge Profond (coll. Birdland), 2004.

LANE, Jeremy F., *Jazz and Machine-Age Imperialism Music*, « Race, » and *Intellectuals in France, 1918-1945*, Ann Arbor: University of Michigan Press, 2013.

PANASSIE, Hugues, *Le Jazz Hot*, Paris : Corrêa, 1934

PANASSIE, Hugues, *The Real Jazz*, New York : Smith & Durell, 1942, réédité en français sous le titre *La Véritable musique de jazz*, Paris : Robert Laffont, 1946.

SARGEANT, Winthrop, *Jazz: Hot and Hybrid*, New York: Da Capo Press, 1938 (et rééditions révisées et augmentées, 1946, 1975).

## Musicologie XXe et XXIe siècles

### *De l'esquisse à l'œuvre : analyse génétique de livrets d'opéras, de concertos et de musique de chambre du XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècle*

L'analyse génétique de la musique des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles est une discipline importante pour la compréhension des œuvres de cette période. Que peut-on déduire sur la base des esquisses ? Quels enseignements peut-on tirer de l'analyse de la structure des livrets, des concepts de composition de théâtre musical et d'opéra et des esquisses d'œuvres orchestrales et de musique de chambre ? On peut ainsi comprendre le cheminement précis du travail de composition et émettre différentes hypothèses sur le processus de création. Différentes œuvres et leurs esquisses seront étudiées en particulier, *Gesungene Zeit* et *Die Eroberung von Mexico* de Wolfgang Rihm, *Hermes II*, *Trois petits caprices sur une mélodie populaire hongroise*, *La Paganiana*, *Chaconne* et *Flexion III* de Henri Pousseur et *Hommage à R. Schumann* de György Kurtág. Des retranscriptions des collections Henri Pousseur, György Kurtág et Wolfgang Rihm de la Fondation Paul Sacher seront les sources sur lesquelles se base le séminaire.

Nicolas Donin et Laurent Feneyrou (éds.), *Théories de la composition musicale au XX<sup>e</sup> siècle*, Lyon, Symétrie, 2 tomes, 2013.

Rémy Campos et Nicolas Donin (éds.), *L'Analyse musicale, une pratique et son histoire*, Genève, Droz / Haute École de Musique de Genève, 2009.

Nicolas Donin (éd.), *Un siècle d'écrits réflexifs sur la composition musicale. Anthologie d'auto-analyses, de Janáček à nos jours*, Droz / Haute École de Musique de Genève, 2019.

Nicolas Donin, Almuth Grésillon, Jean-Louis Lebrave (éds.), *Genèses musicales*, Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, 2015.

## UE4 PRATIQUE DE LA RECHERCHE

### Journée d'étude ou colloque

L'étudiant choisit, en accord avec son directeur ou sa directrice de recherche, d'assister à une journée d'étude ou un colloque d'un centre de recherches de l'UJM, ou d'une autre université, ou d'une autre institution. L'étudiant fait alors un compte-rendu en respectant les consignes données, afin d'être évalué.

### Programmation/organisation de concerts

Choix d'un interprète pour une œuvre donnée, choix d'un lieu pour mettre en valeur un répertoire ... la programmation est l'art du choix, mais d'un choix éclairé et construit, qui combine à une somme de contraintes techniques, financières, administratives, une somme d'envies, de souhaits, de rêves parfois. Savoir créer ces opportunités pour créer au concert ces instants « magiques » qui suscitent l'émotion vraie, nécessite une bonne part d'intuition, mais aussi quelques clefs que ces quelques séances permettront peut-être d'acquérir.

### Médiation culturelle

Il s'agira de comprendre la fabrication de projets de développement territorial faisant appel à la musique. On se demandera notamment selon quels enjeux la musique est sollicitée pour la revitalisation de terrains urbains. À partir d'études de cas qui mobilisent la musique comme ingrédient de transformation sociale – projet DEMOS de la Philharmonie de Paris, festivals faisant à la fois la promotion d'artistes et travaillant par l'action culturelle pour une meilleure harmonisation entre les territoires et les communautés –, on abordera les thèmes croisés de musique et démocratie, musique et identité locale, musique et diversité culturelle.

## UE5 SPÉCIALISATION JEUNE PUBLIC : HISTOIRE ET ENJEUX SOCIÉTAUX

### Art et enfance (regard historique et épistémologique)

#### - *Images en musique et musique en images* (Cécile Pichon-Bonin)

Cette partie de l'enseignement se concentre sur les rapports entre image et musique ou chansons pour enfants, à travers l'étude du livre illustré. Dès le XIXe siècle, des efforts sont en effet mis en œuvre pour fixer le répertoire de chansons enfantines et l'image est rapidement convoquée pour accompagner la diffusion des chansons et musiques, qu'elles soient traditionnelles ou créées spécifiquement pour les enfants. L'analyse des livres de chansons illustrés requièrent donc une approche interdisciplinaire associant histoire de la musique, de l'art et de la culture visuelle. Le cours répond à un double objectif d'apport de connaissances et d'apprentissage méthodologique. D'une part, nous définirons ensemble les différentes fonctions et significations de l'image, principalement dans ces ouvrages du XIXe au milieu du XXe siècle. D'autre part, nous aborderons la méthode de l'analyse de l'image qui pourra être ensuite appliquée à tous les supports (illustrations mais aussi affiches et pochettes de disques par exemple).

Alten Michèle, « Un siècle d'enseignement musical à l'école primaire », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°55, juillet-septembre, 1997. pp. 3-15, [https://www.persee.fr/doc/xxs\\_0294-1759\\_1997\\_num\\_55\\_1\\_3659](https://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1997_num_55_1_3659), consulté le 11 décembre 2020.

Cousin, Bernard, *L'Enfant et la chanson : une histoire de la chanson d'enfant*, Paris, Messidor, 1988.

Damon-Guillot, Anne et Macaigne, Emmanuelle (dir.), *Eh bien, Chantez maintenant ! Chansons d'enfance, deux siècles d'un patrimoine vivant*, catalogue de l'exposition du Musée National de l'Éducation de Rouen, Canopé, 2022.

Gaiotti, Florence et Hamaide-Jager, Eleonore (dir.), *La chanson dans la littérature d'enfance et de jeunesse*, Artois Presse Université, Arras, 2020.

Manson, Michel, « Les Chansons pour enfants deviennent des livres : du folklore à l'album de comptines », in S. Rayna, C. Séguret et C. Touchard (dir.), *Lire en chantant des albums de comptines*, Erès, Toulouse, 2015, p. 135-156.

#### - *Edmée et Paul Arma, une éducation musicale pour la jeunesse (1936-1996)* (Déborah Livet)

Ce cours a pour ambition d'appréhender d'un point de vue musicologique et historique le travail d'un compositeur et de sa femme institutrice sur le répertoire des chansons traditionnelles. Avec la création des Loisirs Musicaux de la Jeunesse en 1937 et les nombreux recueils à destination des enfants et des jeunes publiés par le couple, nous verrons comment Paul et Edmée Arma s'inscrivent dans le paysage musical d'une époque. Les supports d'écoutes, les visuels pour illustrer les chants, les partitions mais aussi leurs mémoires, nous permettront de mieux comprendre le travail de collectage du compositeur tout autant que son travail d'harmonisateur et la façon dont l'illustration s'adjoint à la musique. Seront également abordées les nombreuses danses traditionnelles publiées par Edmée et son intérêt plus tardif pour les berceuses. Nous verrons, enfin, comment d'autres auteurs s'empareront de leurs travaux pour les utiliser dans des albums jeunesse ou dans des livres didactiques de formation musicale.

Arma, Paul, *Noël ! Chantons Noël !* Les éditions ouvrières, 1942, 240 p.

Arma, Paul, *Chantons au vent*, Paris, J. Susse, 1942, 200 p.

Arma, Paul, *Chantons les vieilles chansons d'Europe*, Paris, Les éditions ouvrières, 1943, 318 p.

Arma, Paul, *Les Chansons de l'Oncle Paul*, Paris, Les éditions ouvrières, 1943.

Arma, Edmée, *Voyez comme on danse*, Paris, Lemoine, 1946, 144 p.

Arma, Edmée et Paul, *Chansons pour Miroka*, Paris, Les éditions ouvrières, 1946.

Arma, Edmée, *Chansons du berceau*, Les éditions ouvrières, 1965, 80 p.

Arma, Edmée et Paul, *Mémoires à deux voix*, tapuscrit inédit, archives privées, 1987.

Arma, Edmée, *Am Stram Gram*, Paris, A cœur joie, 1996, 262 p.

*Les Belles Chansons de Noël*, Paris, Bias, 1972.

Breys, Frédéric-Antonin, *La Rivière de feu*, album Fleurus, 1954, p. 16.

*Chansons et Rondes Enfantines*, Paris, Bias, 1959.

Cornet, R. et Fleurant, M., *Le solfège vocal, classe de 6<sup>e</sup>*, 1953, Paris, Lemoine, p. 19.

Cornet, R. et Fleurant, M., *Le solfège vocal, classe de 5<sup>e</sup>*, 1954, Paris, Lemoine, p. 9 et 15.

Cornet, R. et Fleurant, M., *Le solfège vocal, classe de 4<sup>e</sup>*, 1955, Paris, Lemoine, p. 12, 23 et 43.

Damon-Guillot, Anne et Macaigne, Emmanuelle (dir.), *Eh bien, Chantez maintenant ! Chansons d'enfance, deux siècles d'un patrimoine vivant*, catalogue de l'exposition du Musée National de l'Éducation de Rouen, Canopé, 2022.

Pittion, Paul, *Livre unique de musique et de chant*, 3<sup>e</sup> année, 1957, p. 6 et 11.

Pittion, Paul, *Livre unique de musique et de chant*, 4<sup>e</sup> année, 1958, p. 114.

L'ensemble du cours fera l'objet d'un dossier de 15 000 signes (espaces compris). Il s'agira d'analyser une image en rapport avec la musique ou la chanson qu'elle illustre, en tenant compte de la méthode vue en cours.

## **Interculturalité et inclusion.**

*Comprendre les enjeux de l'éducation inclusive et prendre en charge des enfants à besoins particuliers*

Depuis 2005 et la promulgation de La loi n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, l'accès à l'instruction demeure un challenge majeur d'inclusion dans notre société.

Pourtant on note aujourd'hui qu'un enfant issu d'un milieu défavorisé présentant des difficultés liées à des troubles de santé et/ou d'un handicap sera moins souvent scolarisé en milieu ordinaire en primaire, et ne le sera presque jamais dans l'enseignement général en fin de collège par rapport à un enfant présentant le même trouble d'une famille très favorisée.

Pour les plus jeunes (et quelle que soit leur origine sociale) une amélioration de l'inclusion scolaire en milieu ordinaire, favorisée par des ouvertures d'Unité locale d'inclusion scolaire (ULIS), permet à ces enfants de rester scolarisés avec leurs pairs. Malgré tous, la question n'en demeure pas moins primordiale sur les différents temps éducatifs de l'enfant et du jeune.

Comment alors, les acteurs éducatifs et pédagogiques peuvent et/ou doivent-ils décliner leurs actions en prenant en compte les dispositifs tout en visant une harmonie des pratiques dans les temps de l'enfants ?

Objectifs :

- Identifier le sens que revêt la notion d'inclusion éducative des enfants et des jeunes avec leur famille
- Appréhender les paradoxes posés par la notion d'inclusion éducative
- Mesurer la transversalité de l'inclusion éducative dans l'action publique locale
- Découvrir et appréhender les notions de handicap et santé mentale
- Savoir repérer les partenaires et voie d'orientation possible
- 

Contenu :

- Apports sur la notion d'inclusion éducative à partir des recherches en France et en Europe (psychosociale, sciences humaines, sociologie, urbanisme...)
- Les paradoxes et les limites de cette notion d'inclusion dans la mise en œuvre de l'action éducative locale, en réinterrogeant sa posture et sa pratique professionnelle
- L'importance de penser l'action éducative locale avec les enfants, les jeunes et leur famille
- Les points de convergence sur l'inclusion éducative entre les parties prenantes dans la collectivité et les acteurs éducatifs du territoire.
- Les participants appréhenderont la notion d'inclusion en milieu scolaire. Il sera abordé une part historique de l'inclusion et une part contemporaine. Nous ferons un travail autour des notions de projet éducatif inclusif et pédagogie inclusive. Ils découvriront l'outil CAP ECOLE INCLUSIVE.
- Module 1 : Comprendre la notion d'éducation inclusive (CM)
- Module 2 : Les paradoxe de l'inclusion (TD)
- Module 3 : Les outils de l'inclusion (TD)
- Module 4 : Les partenaires de l'inclusion (TD)
- Module 5 : Construire son intervention devant élèves (TD)
- Module 6 : Construire son intervention devant élèves suite (TD)

## **Édition numérique et médiation**

*Le programme sera précisé à la rentrée.*

## Écritures musicales et sonores pour le jeune public

### *Musique et jeunes oreilles*

L'Éducation Artistique et Culturelle est devenue l'étendard élevé par les établissements culturels et d'enseignement pour légitimer leurs pratiques quand ils proposent des actions en direction des enfants. Lorsque vient la question de savoir ce que l'on propose à ces derniers en musique à la fois pour leur écoute et pour leur pratique, les réflexions sur l'EAC arrivent en ordre dispersé et dans des formulations peu homogènes entre les différents promoteurs.

Il est nécessaire de comprendre, documents en mains, comment et à partir de quoi se forme l'oreille d'un enfant. Autrement dit il s'agit de voir ce qu'on lui propose comme pièces pour chanter, pour jouer individuellement ou collectivement, comme pièces balayant l'ensemble des esthétiques musicales à travers l'histoire et à travers les pays, avec une incursion dans la médiathèque, réelle ou virtuelle, des livres disques ou CD.

Une telle enquête amène également à voir quel type de liens peuvent être faits avec d'autres disciplines artistiques, et notamment ce qui a trait aux arts visuels et à l'art de la danse.

Aborder ces questions relève d'abord d'un examen sur pièces. Il s'agit avant tout de consulter ce qui existe dans le domaine des ressources et des archives, collectives ou individuelles, en matière de partitions, livres-disques, podcasts, CD, DVD, etc. Il faut alors choisir les critères qui permettront d'apprécier tel enregistrement, telle écriture contemporaine, telle pièce revisitée du répertoire traditionnel, etc. Pour des étudiants en Université, le plus utile est la confrontation de documents divers à travers lesquels ils peuvent progressivement, et par un échange entre eux, dégager les repères d'appréciation.

## UE6 PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL

### Rédaction du projet professionnel personnel (étape 2)

rendu en double exemplaire

- Page de titre + Budget commenté (4 points)
- Introduction au projet professionnel personnel avec références (minimum 3 pages) + description du projet, demandes de subventions (25 pages minimum ; référencement des sources (informations sur les subventions etc.), légendes des illustrations et exemples) (12 points)
- Ébauche de dossier de presse et stratégie de communication (4 points)

Cette étape est présentée selon les normes enseignées dans le cours de méthodologie du 1<sup>er</sup> semestre. Elle est conduite et finalisée sous la direction d'un enseignant-chercheur lors de séances personnelles de travail. Aucun travail ne peut être rendu sans avoir échangé au préalable avec le directeur ou la directrice de recherches.

## SEMESTRE 3

### UE1 LANGUE VIVANTE

#### Anglais

On approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). Niveau avancé/indépendant B2+ du Cadre Européen attendu. Thème(s) précisé(s) à la rentrée.

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

## UE2 DROIT

### DROIT DU TRAVAIL

*Le programme sera précisé à la rentrée.*

### DROIT DES SOCIÉTÉS

**Natacha Bahri** (NBahri Avocats)

Le cours de Droit des sociétés aborde l'écosystème des sociétés, qui évoluent effectivement au sein d'un système juridique et économique organisé dans lequel des personnes morales naissent, exploitent une ou des activités, se transforment et meurent. Il s'agit d'analyser en premier lieu le processus juridique et administratif de création de ces entités, et des critères stratégiques qui président au choix d'une forme sociale au détriment des autres. En second lieu sont explorées, au plus près du réel, les modalités de fonctionnement et, plus généralement, la vie de la société. On observera enfin les interactions juridiquement encadrées entre les sociétés, intra-groupe comme hors groupe, permettant de donner un aperçu du panorama social sur le secteur économique de l'Administration et de la Gestion de la Musique.

### DROIT DES ASSOCIATIONS

**Julie Champagne** (CREFAD Loire)

Ce cours aborde quatre grands items juridiques / réglementaires :

- Le statut associatif pour la filière musicale : statuts possibles, règlements intérieurs, responsabilité juridique, fonctionnement, obligations et réglementations
- Agréments et licences spécifiques : les particularités du statut associatif (licence entrepreneur du spectacle, agrément de service civique, agrément JEP)
- Associations employeuses : réglementations et obligations (conventions collectives, procédures et déclarations...)
- Associations marchandes ou non marchandes : différences et incidences fiscales

### DROIT D'AUTEUR

**Philippe Soustelle** (UJM, droit)

Le cours de propriété littéraire et artistique qui regroupe les questions du droit d'auteur proprement dit et des droits voisins du droit d'auteur (droits accordés notamment aux artistes-interprètes et aux producteurs) poursuit l'objectif de fournir aux étudiants les principes juridiques caractéristiques de la matière (notion d'œuvre originale, titularité des droits, teneur des différents droits, gestion contractuelle des droits patrimoniaux, rapports entre le droit d'auteur et les droits voisins). Cet enseignement s'accompagne d'un support fournissant aux étudiants la législation pertinente et son interprétation jurisprudentielle.

**Franck Petre** (SACEM)

De l'aspect légal sur ce qu'est le droit d'auteur à son application concrète à travers le calcul d'une redevance SACEM, vous verrez dans ce cours que le droit d'auteur d'un point de vue général et la SACEM plus précisément font partie intégrante d'une bonne gestion de projets musicaux.

### STATUTS ET CONTRATS

**Renaud Paulet** (EOC)

*Le programme sera précisé à la rentrée.*

## UE3 ADMINISTRATION DE LA MUSIQUE

### STRUCTURES ADMINISTRATIVES ET POLITIQUES CULTURELLES EN FRANCE ET EN EUROPE

*Le programme sera précisé à la rentrée.*

### RESEAUX DE FINANCEMENTS ET SUBVENTION EN FRANCE ET EN EUROPE

*Le programme sera précisé à la rentrée.*

### ASPECTS DU MANAGEMENT DE PROJETS ÉVÉNEMENTIELS

**Myriam Séli / Valentin Fleury / NN** (Arty Farty, Lyon)

Montage de projet culturel inspiré du forum de conférences European Lab et du festival Nuits sonores : Réflexion éditoriale et stratégique – programmation ; Montage financier et budget prévisionnel ; Stratégie par rapport aux différentes typologies de demandes de subventions ; Stratégie de billetterie – outils et montage économique : Les modes de contractualisation et de rémunération des intervenants, personnels et artistes.

## MECENAT

**Marine Gaudin** (Co-influence)

1. Notions essentielle et panorama du mécénat en France
  2. Le cadre juridique et fiscal du mécénat
  3. Les clés de réussite d'une recherche de mécénat
  4. La structuration stratégique
  5. L'argumentaire mécénat
  6. Les métiers du mécénat
- + Des exemples concrets pour chaque notion clé.

## SCHEMA DE FINANCEMENTS PUBLICS

**Juliette Marion**

*Le programme sera précisé à la rentrée.*

## UE4 STRATEGIES DE PRODUCTION

### PROGRAMMATION MUSIQUE CLASSIQUE

**Matthew Studdert-Kennedy** (Philharmonie Luxembourg)

L'objectif de ce cours consiste à étudier les différents types de programmation des salles de concert, des orchestres et des festivals, en prenant plus particulièrement appui sur le cas d'école de la Philharmonie de Luxembourg qui regroupe un grand nombre de genres de musiques (classique, jazz, musiques du monde, programme éducatif) mettant en avant son propre Orchestre Philharmonique du Luxembourg ainsi que les orchestres, ensembles et artistes invités. Dans le même cours sont abordées les notions transversales qui relient la programmation à la production (contrat, négociation, logistique, suivi administratif), la communication (supports de communication en cohérence avec les lignes programmatiques), le mécénat et l'action éducative (ateliers, médiation, introductions aux concerts...).

**NB: this course may be partially or totally taught in english.**

### PROGRAMMATION JEUNE PUBLIC

**Agnès de Jacquilot** (Opéra de Paris)

L'objectif de ce cours est d'éclairer les étudiants sur les raisons et les spécificités d'une programmation en direction du jeune public. En s'appuyant sur l'exemple de l'Opéra national de Paris, il leur donne des outils concrets et des pistes de méthodologie pour intégrer la problématique du jeune public à leurs futures activités.

### PROGRAMMATION MUSIQUES ACTUELLES

**Mathieu Hérault** (Le Fil, Saint-Étienne)

Les Scènes de Musiques Actuelles ont été labellisées en 1998. Le secteur musical a connu depuis une forte mutation : chute de l'industrie du disque, avènement des modes de consommation culturelle par le numérique, baisse annoncée des financements publics. Comment les Smac vont-elles amorcer ce nouveau virage économique et culturel en maintenant leurs missions de service public ? Quels sont les enjeux de développement de la création artistique dans un tel marché ? Comment fidéliser ou conquérir de nouveaux publics ? Comment concevoir, dans un tel contexte, une programmation cohérente et pertinente ?

### PROGRAMMATION JAZZ

**Ludovic Chazalon** (Rhino Jazz, Loire-Rhône-Isère)

Comment établir une programmation ? Recherche des artistes et des lieux de concerts ; Mise en place d'un budget artistique (cachets, voyages, repas & hébergements) ; détailler les modalités contractuelles (contrat de cession ou engagement) ; conception du budget de communication (réalisation d'un programme, site internet) ; conception d'un budget technique (demande de fiche technique, devis) ; montage d'une équipe technique (techniciens son et lumières) ; organisation d'un concert.

Recherche de subventions, comment procéder ? Subventions publiques (Drac, Conseil départemental, Conseil Régional) ; Sociétés civiles (Sacem, Adami, Cnv, Spedidam, Fcm) ; Mécénats & sponsorings (recherche et ciblage) ; Bilan moral et financier d'une édition d'un festival

### PROGRAMMATION MUSIQUE CONTEMPORAINE

*Le programme sera précisé à la rentrée.*



## DE LA CONCEPTION A LA PRODUCTION

**Alexis Burlot** (Gaga Jazz, Saint-Étienne)

*Le contenu du cours sera précisé à la rentrée.*

**Claude Boischot** (Konzertdirektion Schmid, Hanovre)

L'agent artistique et le tourneur d'orchestres font partie de ces « métiers de l'ombre » qui participent à l'organisation de concerts. A travers son expérience professionnelle, en particulier au sein de la Konzertdirektion Schmid (l'agence artistique allemande la plus importante dans le milieu de la musique classique), Claude Boischot présente ces deux métiers et leurs nombreuses facettes.

**Candide Labbe** (Orchestre d'Auvergne)

L'administrateur de production porte la responsabilité du suivi administratif et budgétaire des projets artistiques de l'orchestre. Lors de cette intervention, nous décrivons son rôle de coordinateur entre l'artistique et l'administratif, ses différents interlocuteurs (artistes, agents, salles de concerts, festivals, collectivités, etc.) et les enjeux de ce poste dans les actions de l'orchestre.

## INDUSTRIE DU DISQUE

**Natalie von Laufenberg**

*Le contenu du cours sera précisé à la rentrée.*

## UE5 GESTION DE LA MUSIQUE

### GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

**Manel Diné** (IAE, Saint-Étienne)

Le cours de GRH vise à amener les étudiants, d'une part, à réfléchir sur les concepts, les outils et les politiques de GRH en les situant dans le contexte particulier des organisations artistiques et culturelles, et d'autre part, à maîtriser les principales activités de la GRH que doit exercer tout manager dans le domaine artistique et culturel.

### GESTION FINANCIERE ET COMPTABILITE

**Philippe Liguori** (Ecomex Expertise, Saint-Étienne)

Ce cours a pour objectif une bonne compréhension de l'usage de la comptabilité :

Quel type de comptabilité utiliser (engagement, trésorerie) ?

La comptabilité pour répondre aux obligations légales (comptables, fiscales et juridiques)

A quoi servent les outils comptables ? (Plan comptable, journaux...)

Répondre aux attentes du service comptable ou de l'expert-comptable pour l'établissement des comptes annuels

Lire les comptes annuels (compte de résultat et bilan) pour communiquer avec les tiers (banquiers, financeurs...)

Utilisation de la comptabilité dans une approche de gestion (Budget, analytique, recouvrement, prévisions de trésorerie)

## UE6 PROMOTION ET COMMUNICATION D'UN PROJET MUSICAL

### MARKETING

**Catherine Jabaly** (Catherine Jabaly Conseil, Lyon)

Ce module aborde et présente de manière synthétique les grandes notions de marketing. Quelques grands principes fondateurs y sont évoqués comme les 4 P, le marketing mix ou les différentes approches stratégiques en la matière. Un focus particulier est fait sur l'apport du digital, les nouveaux outils, les tendances les plus actuelles dans ce domaine. Dans un second temps, ces notions sont transposées aux entreprises culturelles à l'aide d'exemples d'applications concrets.

### OUTILS NUMERIQUES ET RESEAUX

**Romain Berthault** (indépendant)

Le web et les réseaux sociaux ont profondément bouleversé la manière de communiquer entre les acteurs culturels et le public. Internet est devenu le principal vecteur de communication des événements culturels, offrant des outils performants (réseaux sociaux, plateformes, applications...) qui permettent de repenser les liens entre artistes, producteurs et public. Ce cours présente différentes manières de développer une stratégie de communication numérique performante pour assurer la visibilité d'un projet artistique.

## RELATIONS PRESSE

**Claire Gaillard** (Jazz à Vienne)

*Le contenu du cours sera précisé à la rentrée.*

## COMMUNICATION ET MULTIMEDIA

**Nathanaël Tardif** (Graphiste/Web Designer)

Apprentissage des techniques de base pour l'utilisation des logiciels permettant de faire de l'image (Photoshop) et de la PAO (Illustrator ou Indesign). Découverte des langages HTML et CSS. Conception d'un site internet.

## TECHNIQUES AUDIOVISUELLES ET REGIE

**Philippe Landrison** (UJM)

L'intervention comprend deux parties : une présentation de la salle de spectacle, son installation et son fonctionnement. Procédures de mise en route du matériel. Procédures à suivre pour y organiser un événement. Puis, au-delà des projets de chacun, réflexion sur le rôle des futurs professionnels dans la chaîne (production, organisation, promotion, programmation, etc.) et de leur rapport à la technique. Mises en situation, TP. Le but de ce cours n'est pas de fabriquer des techniciens mais plutôt de donner des clés pour pouvoir travailler en bonne intelligence avec eux, et aboutir, en équipe, à un résultat optimal.

# Intervenants

**Responsable : Viviane Waschbüsch**  
[viviane.waschbusch@uni-st-etienne.fr](mailto:viviane.waschbusch@uni-st-etienne.fr)

Natacha BAHRI, NBahri Avocats, Paris  
Romain BERTHAULT, indépendant  
Claude BOISCHOT, Konzertdirektion Schmid, Hanovre  
Alexis BURLLOT, Gaga Jazz, Saint-Étienne  
Alexis CATANZARO, Maître de conférences HDR, IAE de Saint-Étienne  
Julie CHAMPAGNE, Crefad Loire, Saint-Étienne  
Ludovic CHAZALON, Rhino Jazz, Loire-Rhône-Isère  
Alexandre DIDIER, Arty Farty, Lyon  
Manel DINE, Maître de conférences, IAE de Saint-Etienne  
Valentin FLEURY, Arty Farty, Lyon  
Claire GAILLARD, Jazz à Vienne  
Marine GAUDIN, Co-Influence, Lyon  
Mathieu HERAULT, Le Fil, Saint-Étienne  
Catherine JABALY, Catherine Jabaly conseil, Lyon  
Agnès DE JACQUELOT, Opéra National de Paris  
Sophie JULLIOT, Maîtresse de conférences, UJM, droit privé  
Candide LABBE, Orchestre d'Auvergne  
Philippe LANDRIVON, Technicien audio-visuel ALL, UJM  
Natalie von LAUFENBERG, indépendante  
Philippe LIGUORI, Expert-comptable, Ecomex Expertise, Saint-Étienne Lyon  
Adrien LLORET, Arty Farty, Lyon  
Juliette MARION, École de l'Oralité, Saint-Étienne  
Franck PETRE, Sacem Saint-Etienne  
Caroline PHILIPPE, Orchestre national de Lorraine  
Miriam SELY, Arty Farty, Lyon  
Philippe SOUSTELLE, Maître de conférences, UJM, droit privé  
Matthew STUDDERT-KENNEDY, Philharmonie Luxembourg  
Nathanaël TARDIF, Graphiste/Web Designer, Lyon  
Viviane WASCHBÜSCH, Maîtresse de conférences, UJM, musicologie

# CALENDRIER

## Réunions de rentrée

Les réunions d'accueil de l'ensemble des étudiant-e-s auront lieu. Les dates et les salles sont affichées sur le site internet de la faculté.

Une information sera donnée ce jour-là à propos des **emplois du temps**, qui seront consultables sur MyUJM.

## Calendrier de l'année universitaire

Le calendrier de la faculté ALL, en deuxième de couverture, peut être téléchargé sur le site internet de la faculté ALL :

### Début des cours : le lundi 05 septembre 2022

#### **ANNÉE UNIVERSITAIRE :**

##### **Semestres impairs :**

Cours du lundi 05 septembre 2022 au samedi 03 décembre 2022 (12 semaines).

Rattrapage des cours du lundi 05 au samedi 10 décembre 2022

Examens terminaux session une du mardi 03 janvier au samedi 14 janvier 2023

Examens terminaux session deux du lundi 19 juin au samedi 24 juin 2023

##### **Semestres pairs :**

Cours du lundi 16 janvier 2023 au samedi 22 avril 2023 (12 semaines).

Rattrapage des cours du lundi 24 au samedi 29 avril 2023

Examens terminaux session une du mardi 09 mai au samedi 27 mai 2023

Examens terminaux session deux du lundi 26 juin au samedi 01 juillet 2023

#### **VACANCES UNIVERSITAIRES :**

**Toussaint :** du lundi 03 octobre au dimanche 05 novembre 2022.

**Noël :** du mercredi 21 décembre 2022 au lundi 02 janvier 2023.

**Hiver :** du lundi 13 février au dimanche 19 février 2023.

**Printemps :** du lundi 10 avril au dimanche 16 avril 2023.

**Ascension :** du jeudi 18 au dimanche 21 mai 2023.

### **ATTENTION**

*Des modifications pourront être apportées à ce livret.*

*Les étudiant.es sont invité.es à consulter régulièrement, pour toutes informations relatives à leur scolarité leur messagerie universitaire, l'espace numérique de travail (MyUJM).*

# Calendrier de la Faculté Arts, Lettres, Langues

## Année universitaire 2022-2023

Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier 2023	
1 J	Journées d'information	1 S		1 M		1 J		1 D	Vacances Noël
2 V		2 D		2 M		2 V		2 L	
3 S		3 L		3 J		3 S		3 M	
4 D		4 M		4 V		4 D		4 M	Examens
5 L	Rentrée s. impairs	5 M	5	5 S		5 L		5 J	Semestres impairs session 1
6 M		6 J		6 D		6 M		6 V	
7 M	1	7 V		7 L		7 M	RATTRAPAGE DE COURS	7 S	
8 J		8 S		8 M		8 J		8 D	
9 V		9 D		9 M	9	9 V		9 L	Examens
10 S		10 L		10 J		10 S		10 M	Semestres impairs session 1
11 D		11 M		11 V		11 D		11 M	
12 L		12 M	6	12 S		12 L		12 J	
13 M		13 J		13 D		13 M		13 V	
14 M	2	14 V		14 L		14 M	REVISIONS	14 S	
15 J		15 S		15 M		15 J		15 D	
16 V		16 D		16 M	10	16 V		16 L	
17 S		17 L		17 J		17 S		17 M	
18 D		18 M		18 V		18 D		18 M	1
19 L		19 M	7	19 S		19 L		19 J	
20 M		20 J		20 D		20 M		20 V	
21 M	3	21 V		21 L		21 M		21 S	
22 J		22 S		22 M		22 J		22 D	
23 V		23 D		23 M	11	23 V		23 L	
24 S		24 L		24 J		24 S		24 M	
25 D		25 M		25 V		25 D		25 M	2
26 L		26 M	8	26 S		26 L		26 J	
27 M		27 J		27 D		27 M		27 V	
28 M	4	28 V		28 L		28 M		28 S	
29 J		29 S		29 M		29 J		29 D	
30 V		30 D		30 M	12	30 V		30 L	
31 L		Vacances Toussaint		31 M		31 S		31 M	

Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet	
1 M	3	1 M	6	1 S		1 L		1 J		1 S	Examens
2 J		2 J		2 D		2 M		2 V		2 D	
3 V		3 V		3 L		3 M		3 S		3 L	
4 S		4 S		4 M		4 J		4 D		4 M	
5 D		5 D		5 M	11	5 V		5 L	Jurys	5 M	
6 L		6 L		6 J		6 S		6 M		6 J	
7 M		7 M		7 V		7 D		7 M		7 V	
8 M	4	8 M	7	8 S		8 L		8 J		8 S	
9 J		9 J		9 D		9 M		9 V		9 D	
10 V		10 V		10 L		10 M		10 S		10 L	Jurys
11 S		11 S		11 M		11 J		11 D		11 M	
12 D		12 D		12 M		12 V		12 L		12 M	
13 L		13 L		13 J		13 S		13 M		13 J	
14 M		14 M		14 V		14 D		14 M		14 V	
15 M	Vacances d'hiver	15 M	8	15 S		15 L		15 J		15 S	
16 J		16 J		16 D		16 M		16 V		16 D	
17 V		17 V		17 L		17 M		17 S		17 L	
18 S		18 S		18 M		18 J		18 D		18 M	
19 D		19 D		19 M	12	19 V		19 L		19 M	
20 L		20 L		20 J		20 S		20 M		20 J	
21 M		21 M		21 V		21 D		21 M		21 V	
22 M		22 M	9	22 S		22 L		22 J		22 S	
23 J	5	23 J		23 D		23 M		23 V		23 D	
24 V	Notes sur Myujm	24 V		24 L		24 M		24 S		24 L	
25 S		25 S		25 M		25 J		25 D		25 M	
26 D		26 D		26 M		26 V		26 L		26 M	
27 L		27 L		27 J		27 S		27 M		27 J	
28 M		28 M		28 V		28 D		28 M		28 V	
29 J		29 J	10	29 S		29 L		29 J		29 S	
30 V		30 V		30 D		30 M		30 V		30 D	
31 L		31 L		31 M		31 M		31 M		31 L	

## Mes contacts à la faculté

Téléphone 04 77 42 13 05	Site internet de la faculté <a href="https://fac-all.univ-st-etienne.fr">https://fac-all.univ-st-etienne.fr</a>
Courriel de la faculté <a href="mailto:fac-all@univ-st-etienne.fr">fac-all@univ-st-etienne.fr</a>	MyUJM : <a href="https://intranet.univ-st-etienne.fr">https://intranet.univ-st-etienne.fr</a>

	<b>Scolarité</b>
	Compétent sur les questions de de scolarité examens, format de cours, surveillance, notes...
	<i>Responsable de service</i>
<b>Arts Plastiques</b>	CHANTELOT Christine <a href="mailto:christine.chantelot@univ-st-etienne.fr">christine.chantelot@univ-st-etienne.fr</a>
M2 Édition d'Art Livres d'artiste, M2 RIM M2 RAN	CHANTELOT Christine <a href="mailto:christine.chantelot@univ-st-etienne.fr">christine.chantelot@univ-st-etienne.fr</a>
<b>Lettres</b>	COMPEAU Annette <a href="mailto:annette.compeau@univ-st-etienne.fr">annette.compeau@univ-st-etienne.fr</a>
Arts du spectacle, Humanités, M2 AGM	COMPEAU Annette <a href="mailto:annette.compeau@univ-st-etienne.fr">annette.compeau@univ-st-etienne.fr</a>
<b>LEA</b>	DETROIS Frédéric <a href="mailto:frederic.detrois@univ-st-etienne.fr">frederic.detrois@univ-st-etienne.fr</a>
<b>LLCER</b>	MELA Florence <a href="mailto:florence.mela@univ-st-etienne.fr">florence.mela@univ-st-etienne.fr</a>
<b>FLE</b>	DETROIS Frédéric <a href="mailto:frederic.detrois@univ-st-etienne.fr">frederic.detrois@univ-st-etienne.fr</a>
Master RCI	DETROIS Frédéric <a href="mailto:frederic.detrois@univ-st-etienne.fr">frederic.detrois@univ-st-etienne.fr</a>
Master Traduction et Interprétation	MELA Florence <a href="mailto:florence.mela@univ-st-etienne.fr">florence.mela@univ-st-etienne.fr</a>
<b>Musicologie,</b>	COMPEAU Annette <a href="mailto:annette.compeau@univ-st-etienne.fr">annette.compeau@univ-st-etienne.fr</a>
<b>MEEF</b>	.
<b>Cours transversaux et options</b>	MELA Florence <a href="mailto:florence.mela@univ-st-etienne.fr">florence.mela@univ-st-etienne.fr</a>
<b>Etudiants Erasmus</b>	MELA Florence <a href="mailto:florence.mela@univ-st-etienne.fr">florence.mela@univ-st-etienne.fr</a>  DETROIS Frédéric <a href="mailto:frederic.detrois@univ-st-etienne.fr">frederic.detrois@univ-st-etienne.fr</a>
<b>Stage</b>	.

### Chargés de mission Relations Internationales

Franck MARTIN (mobilité sortante LLCER et LEA)

Marc DESMET (mobilité entrante, mobilité sortante Arts et Lettres)

**Chargée de mission TICE - C2I, administrateur plateforme MOODLE :**  
Laurent POTTIER

**Chargés de mission Insertion professionnelle et Relations entreprises :**  
Rosa FEJAVILLE

**Chargée de mission Conseil Formations et maquettes, et Plan réussite en licence (PRL) et  
Qualité :** Yves CLAVARON

**Mission Handicap :**  
Vito AVARELLO

**Chargé de mission Anglais LANSAD :**  
Léo CLERC

# REGIME GENERAL DES ETUDES UJM ET SPECIFIQUES DE LA COMPOSANTE

Documents disponibles sur internet :

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/reglement-general-des-etudes.html>

*Vu le Règlement Général des Études 2022-2023 de l'université Jean-Monnet (RGE), adopté en Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) du 08 mai 2022,*

*Vu le code de l'éducation,*

*Considérant les spécificités des formations de la faculté Arts, Lettres et Langues (ALL), il est fait précision ou dérogation aux dispositions du RGE par le présent Régime Spécifique des Études (RSE-ALL).*

*Le RSE-ALL assure la correspondance avec le RGE en reprenant la numérotation des articles concernés.*

## 5.2 UNITES D'ENSEIGNEMENT D'OUVERTURE ET DE SENSIBILISATION (UEOS)

Tous les enseignements proposés en UE libre par la composante ALL ou une autre (étudiant.e.s de L2 et L3 LEA) ne donnent pas lieu à une épreuve de rattrapage sauf pour les cours de langues vivantes.

## 6. VALIDATION DES CREDITS

### 6.4 JURYS ET DELIVRANCE DES DIPLOMES

#### JURY DE PROGRESSION

Les jurys de progression sont organisés pour la validation de chaque année d'études. Ils se réunissent à l'issue de chaque session d'examens.

#### JURYS DE DIPLOME

Le jury de diplôme est responsable d'attribuer l'une des mentions « très bien », « bien » ou « assez bien » au diplôme (licence et master) selon les règles d'attribution suivantes :

- Mention « très bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 16/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 14/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « assez bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.



## 6.5. PRINCIPE DE SECONDE CHANCE

Le rattrapage n'est pas obligatoire.

- Un.e étudiant.e ayant obtenu une note ou des notes inférieures à la moyenne dans les UE non acquises, en première session, a le choix de passer ou de ne pas passer les épreuves de rattrapage. En revanche, il ne peut repasser les épreuves pour lesquelles il a obtenu la moyenne.
- Un.e étudiant.e absent à une épreuve de rattrapage conservera la note obtenue aux épreuves semestrielles de contrôle continu ou de contrôle terminal correspondantes.
- Règle générale : L'étudiant.e qui a passé le rattrapage conserve la meilleure des deux notes obtenues, soit celle de la 1ère session, soit celle du rattrapage.

## 6.6. REGLES DE PROGRESSION ET REDOUBLEMENT

### 6.6.1. Licence

Une compensation annuelle est effectuée entre les deux semestres consécutifs d'une même année universitaire.

**Conditions à la poursuite des études du semestre 1 au semestre 4 avec un parcours antérieur non validé intégralement**

#### **Licence mention LEA :**

Pour pouvoir passer de L1 à L2, l'étudiant-e doit avoir obtenu :

- au S1, une note supérieure ou égale à 8/20 de moyenne à l'ECUE de langue A et à l'ECUE de langue B, à la fois au sein de l'UE1, de l'UE2, de l'UE3 et de l'UE6,
- au S2, une note supérieure ou égale à 8/20 de moyenne, d'une part, à l'ensemble des ECUE de langue A et, d'autre part, à l'ensemble des ECUE de langue B, à la fois au sein de l'UE1, de l'UE2, de l'UE3 et de l'UE6.

Pour pouvoir passer de L2 à L3, l'étudiant-e doit avoir obtenu :

- au S3, une note supérieure ou égale à 8/20 de moyenne, d'une part, à l'ensemble des ECUE de langue A et, d'autre part, à l'ensemble des ECUE de langue B, à la fois au sein de l'UE1, de l'UE2, et de l'UE3,
- au S4, une note supérieure ou égale à 8/20 de moyenne, d'une part, à l'ensemble des ECUE de langue A et, d'autre part, à l'ensemble des ECUE de langue B, à la fois au sein de l'UE1, de l'UE2, et de l'UE3.

#### **Licence mention Lettres modernes / Lettres et Humanités.**

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE1 et UE2 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE1 et UE2 du semestre 1.

#### **Licence mention Musicologie**

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE3 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE3 du semestre 1.

#### **Licence mention LLCER parcours Anglais**

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais n'ayant pas validé pas le semestre 2: le passage en année supérieure est possible à condition que la moyenne de l'UE 1 avec l'UE2 soit supérieure à 8/20 au semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais n'ayant pas validé le semestre 1: le passage en année supérieure est possible à condition que la moyenne de l'UE 1 avec l'UE2 soit supérieure à 8/20 au semestre 1.

#### **Licence mention LLCER parcours Espagnol**

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE1 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE1 du semestre 1.

#### **Licence mention Arts plastiques**

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE1 et UE2 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE1 et UE2 du semestre du semestre 1.

## **7. ASSIDUITE**

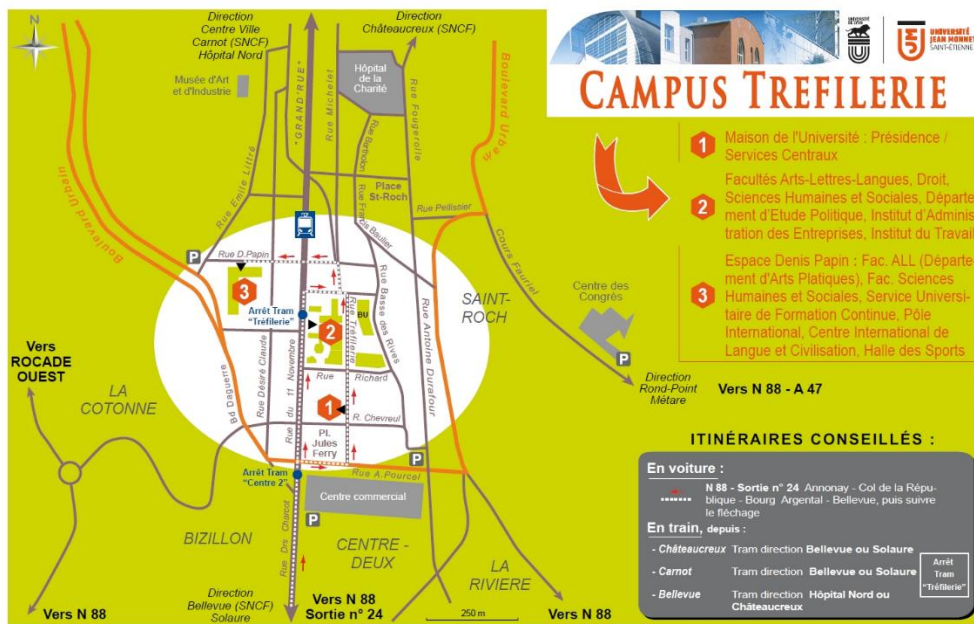
### **7.1 CAS GENERAL**

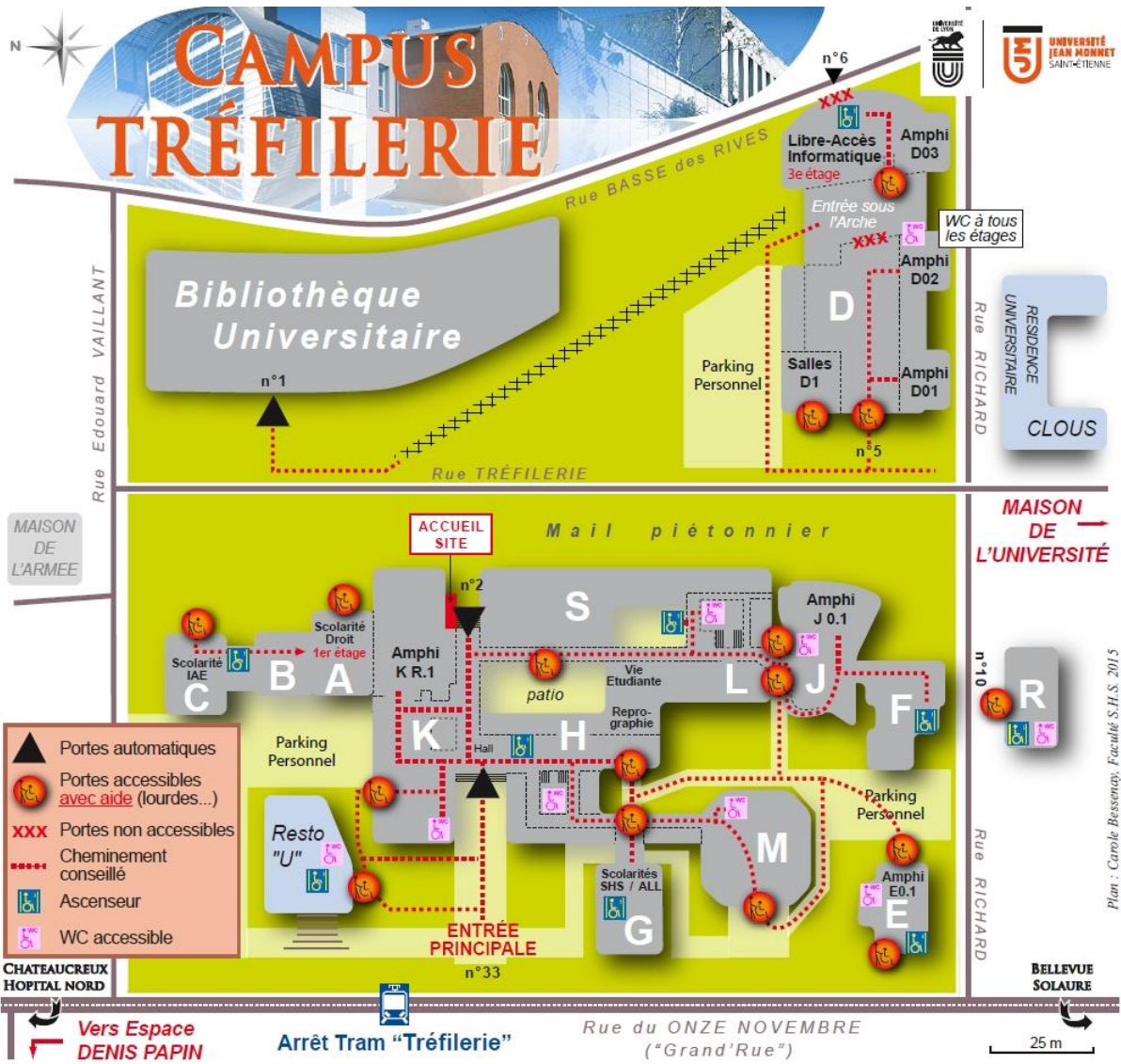
L'étudiant.e qui a trois absences injustifiées à un cours sera déclaré « absent injustifié » au cours concerné. La mention « absent injustifié » à un cours entraîne le non-calcul de la note de l'UE et de la moyenne du semestre, donc l'ajournement de l'étudiant.

## **9. AMENAGEMENTS DES ETUDES – DISPENSES D'ASSIDUITE**

Les demandes d'aménagements doivent être reçues au service de scolarité avant le 30 septembre 2022 pour les semestres impairs, avant le 10 février 2023 pour les semestres pairs. Dans le cadre des aménagements handicap, les certificats de la médecine préventive doivent être reçus au service de scolarité avant le 18 novembre 2022 pour les semestres impairs, avant le 17 mars 2023 pour les semestres pairs.

# Plan des sites ALL





- ▲ Portes automatiques
- ♿ Portes accessibles avec aide (lourdes...)
- XXX Portes non accessibles
- ⋯ Cheminement conseillé
- ♿ Ascenseur
- ♿ WC accessible

## SERVICES UNIVERSITAIRES

Maison de l'Université

04.77.42.17.00

<http://www.univ-st-etienne.fr>

### Orientation/réorientation, de documentation sur les filières, les métiers ou insertion professionnelle

Orientation, Information et Documentation

Accompagnement à l'insertion : projet professionnel, recherche et convention de stage

CAP AVENIR

[capavenir@univ-st-etienne.fr](mailto:capavenir@univ-st-etienne.fr)

04 77 42 17 16

### Santé, logement et vie quotidienne

Santé et Médecine Préventive Universitaire

04 69 66 11 00

Soutien psychologique

04 69 66 11 05

*Tous mardi matin et jeudis toute la journée sur rendez-vous*

Diététicienne

04 69 66 11 05

*Les mercredis matin sur Rendez-vous*

Assistante Sociale des Étudiants

04 69 66 11 03

### Accompagnement handicap et vie étudiantes

Handicap, gestion des aides humaines et logistiques : 04 77 42 17 22

Vie étudiante, culture, associations ... : 04 77 42 17 23

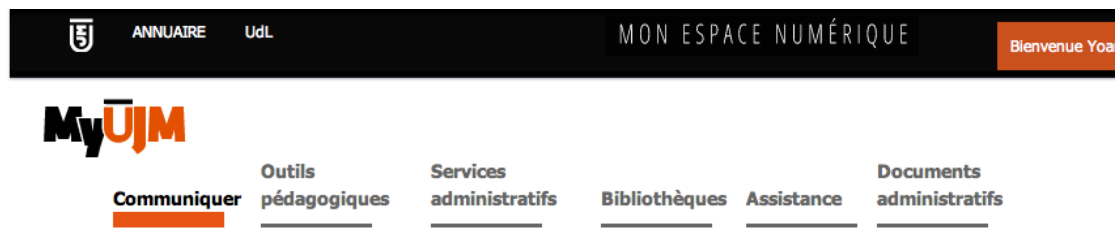
### Activités sportives

SUAPS

[suaps@univ-st-etienne.fr](mailto:suaps@univ-st-etienne.fr)

04 77 42 17 96

# LES SERVICES NUMÉRIQUES



L'université Jean Monnet met à votre disposition un ensemble de services numériques via un portail unique : MyUJM. C'est la possibilité pour vous de rester en contact avec vos enseignant-e-s, vos ami-e-s mais également de disposer des informations administratives de la faculté à laquelle vous êtes rattaché-e. Vous disposez ainsi d'une messagerie électronique, de cours en ligne (grâce à la plateforme pédagogique Claroline Connect), d'une documentation numérique, de votre emploi du temps, d'une aide en ligne, d'un espace de stockage, ainsi que de services plus personnalisés.

Grâce à **un seul code d'accès et un seul point d'accès web**, vous pouvez en utiliser toutes les fonctionnalités.

- Votre identifiant (nom d'utilisateur) se trouve sur votre carte multiservices.



**Pour les nouveaux étudiants : votre compte ne sera pas activé automatiquement, vous devrez changer votre mot de passe et signer la charte informatique avant de pouvoir utiliser les services numériques.**

L'Université Jean Monnet met à votre disposition **des salles de libre-accès informatique** dans lesquelles vous pourrez travailler librement et individuellement sur un poste informatique.

Si vous disposez d'un ordinateur portable, dans les libre-accès informatiques de Tréfilerie et de sciences, des places sont disponibles pour vous connecter en WIFI (réseau UJM-SF). Vous pouvez également vous connecter sur l'ensemble des sites de l'université.

Vous disposez dès votre entrée à l'Université d'un **quota d'impressions gratuites** différent selon votre année d'études.

# CERTIFICATION PIX - FACULTE ALL – 2022-2023

## Qu'est-ce que Pix ?

Pix est un service public en ligne pour l'évaluation, le développement et la certification des compétences numériques. Son cadre de référence est une déclinaison du référentiel européen DigComp.

Actuellement, Pix est déployé à l'UJM en tant qu'outil de certification de compétences informatiques. Les étudiants sont très fortement incités à passer une certification Pix en semestre 5 au cours de leur licence, mais sans obligation.

## Le référentiel de compétences de Pix (16 compétences organisées en 5 domaines)

1. Informations et données	1.1. Mener une recherche et une veille d'information
	1.2. Gérer des données
	1.3. Traiter des données
2. Communication et collaboration	2.1. Interagir
	2.2. Partager et publier
	2.3. Collaborer
	2.4. S'insérer dans le monde numérique
3. Création de contenu	3.1. Développer des documents textuels
	3.2. Développer des documents multimédia
	3.3. Adapter les documents à leur finalité
	3.4. Programmer
4. Protection et sécurité	4.1. Sécuriser l'environnement numérique
	4.2. Protéger les données personnelles et la vie privée
	4.3. Protéger la santé, le bien-être et l'environnement
5. Environnement numérique	5.1. Résoudre des problèmes techniques
	5.2. Construire un environnement numérique

Pour chaque compétence il existe 8 niveaux théoriques.

niveau	expression de la compétence	intitulé	manifestation
1	avec aide	initié	vers l'autonomie
2	sans aide		
3	en autonomie		
4	avec aisance		
5	+ se développer	avancé	initiative
6	+ transmettre/créer		
7	+ inventer	expert	innovation
8	+ rayonner/influer		

Les étudiants doivent se positionner sur les différentes compétences (niveaux attendus à l'université : 4 ou 5). Quand cinq compétences sont acquises, il est possible de se présenter à une session de certification (durée : 1h45). Les tests sur la plateforme permettent de se positionner et de créer son profil de compétence.

## Certification

La certification peut s'effectuer à l'UJM en présentiel. Les étudiant.e.s souhaitant passer la certification doivent contacter leur scolarité afin que soit organisée une session à leur attention. Les épreuves de certifications sont gratuites pour les étudiants en formation initiale. Le nombre d'épreuves dépend du profil visé (3 épreuves par compétence). Il n'y a pas de niveau obligatoire. Pour réussir une certification il faut au moins 50% de réponses correctes. Un espace Pix est accessible à partir de Moodle : « Pix@UJM pour étudiants ».

### pix@UJM

#### 1. Créez votre compte Pix

**Si vous disposez d'un compte Pix lié à votre ancien lycée**

→ récupérez un accès personnel à votre compte en suivant la procédure qui vous est communiquée à la rentrée

**Si vous ne possédez pas de compte Pix**

→ rendez-vous à l'adresse <https://pix.fr> pour le créer

Choisissez l'adresse électronique de connexion et le mot de passe associé.

! utilisez une adresse électronique personnelle et pérenne pour ce compte !

#### 2. Élaborez votre profil de compétences

vous positionner sur les compétences	en autonomie	avec les parcours de positionnement organisés dans votre formation
	de votre choix définies dans votre formation	
développer vos compétences	en autoformation et/ou par les enseignements inclus dans votre formation	

Pour accéder au dispositif d'autoformation de l'Université Lyon 3 : <https://competences-num.univ-lyon3.fr/>

#### 3. Certifiez votre profil

! si votre profil est certifiable (au moins 5 compétences validées à un niveau donné) !

- à votre initiative à l'occasion d'une session à inscription libre organisée par l'université dans le cadre de votre formation ;
- à la faveur d'une session de certification organisée par la faculté ALL à votre demande, de préférence en 3<sup>e</sup> année de licence.

<sup>1</sup> Pour en savoir plus : <https://pix.fr/competences>



DÉCOUVRE  
LES **CAMPUS**  
ET ACCÈDE À  
TES **SERVICES**

# BIENVENUE À L'UJM



UNIVERSITÉ  
JEAN MONNET  
SAINT-ÉTIENNE

## STANDS D'INFORMATION ÉTUDIANTS TUTEURS NUMÉRIQUES

du lundi au vendredi  
de 12h à 14h  
du 5 au 28 octobre  
2022

**Site Tréfilerie** : hall entrée BU Tréfilerie

**Site Métare** : hall d'entrée de la Faculté de Sciences,  
puis à partir du 26/09 hall d'entrée de la BU Sciences

**Site Manufacture** : hall d'entrée Bâtiment des  
forges, puis à partir du 26/09 Learning center 1<sup>er</sup> étage  
bât. des forges

**Site de Roanne** :  
à l'entrée de la BU Roanne

## ASSISTANCE NUMÉRIQUE EN LIGNE

du lundi au vendredi  
de 11h à 14h  
et 17h à 19h

**Hotline téléphonique** : 04 77 42 17 86

**Canal Rocket Chat** : Tutorat Numérique Etudiant

**Formulaire de demande d'assistance** :  
<https://tne.univ-st-etienne.fr/assistance/>

**Adresse mail** : [tne@univ-st-etienne.fr](mailto:tne@univ-st-etienne.fr)

DÉCOUVRE  
LES **CAMPUS**  
ET ACCÈDE À  
TES **SERVICES**

**BIENVENUE  
À L'UJM**



**STANDS D'INFORMATION  
ÉTUDIANTS-RELAIS  
VIE DE CAMPUS**

du lundi au vendredi  
de 12h à 14h  
du 5 au 23 septembre 2022

CULTURE  
RESTAURATION  
SPORT  
LOGEMENT  
TRANSPORT  
SANTÉ  
NUMÉRIQUE  
MOBILITÉ  
AIDES SOCIALES  
BIEN-ÊTRE  
PRÉVENTION  
INTERNATIONAL  
HANDICAP  
ASSOCIATIONS  
ORIENTATION  
JOBS ÉTUDIANTS  
...

#### **Campus Tréfilerie**

Site Tréfilerie : hall entrée BU Tréfilerie  
Site Denis Papin : bâtiment A, hall grand amphi  
Site DEPT : Salle de vie étudiante, 1<sup>er</sup> étage

#### **Campus Santé**

Hall principal d'entrée

#### **Campus Manufacture**

Site Télécom : Hall principal d'entrée  
Site CSI - Bâtiment des Forges : Hall principal d'entrée

#### **Campus Métare**

Site IUT : Stand à l'entrée de l'IUT du 5 au 09/09  
Site FST : Hall principal d'entrée



[bienvenuealujm.univ-st-etienne.fr](https://bienvenuealujm.univ-st-etienne.fr)



## ETUDES ET HANDICAP

Le Bureau Accueil Handicap (BAH) de l'université Jean Monnet propose différentes aides aux étudiant.e.s en situation de handicap, notamment :

- un soutien pédagogique
- un temps supplémentaire aux examens
- une aide à la prise de notes
- un accompagnement sur le campus
- une visite accessibilité campus
- le prêt de matériels spécifiques (dictaphone, logiciels spécifiques...)
- une salle de travail équipée d'un ordinateur est également dédiée aux étudiants pour les séances de tutorat ou le travail personnel

### Aménagements d'examens, de concours et/ou d'études

Vous avez jusqu'au 15 novembre de l'année universitaire en cours pour faire une demande d'aménagement et vous faire connaître de nos services afin que votre dossier soit pris en compte. Afin de constituer votre dossier, merci de suivre la procédure de mise en oeuvre des aménagements d'examens, de concours et/ou d'études.

### Préparer sa rentrée à l'UJM

Lycéens et futurs étudiants : vous devez prendre contact avec notre service dès le mois de mars précédent votre rentrée à l'UJM afin de préparer votre rentrée universitaire !

### Jobs étudiants

Plusieurs offres d'emploi pour les étudiants de l'UJM sont proposées par le BAH (preneur de notes, tuteur etc.). Rendez-vous sur la [page dédiée](#) pour les consulter et postuler !

### Contacts :

*Le Bureau est ouvert*

- du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- le vendredi de 9h à 12h.

Pour prendre rdv :

- Téléphone au 04 77 42 17 22
- Par mail : [accueilhandicap@univ-st-etienne.fr](mailto:accueilhandicap@univ-st-etienne.fr)
- Site : <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap.html>

## **A NE PAS OUBLIER, A COCHER**

**Mon inscription administrative** avant 22 juillet 2022 pour les masters, avant le 1<sup>er</sup> septembre pour les licences.

Ainsi je pourrai avoir accès mes emplois du temps, à mes cours, à mon espace MyUJM, avoir ma carte étudiante....

**Je garde sur moi ma carte étudiante.** Elle me permet d'accéder aux locaux, de composer lors des examens, d'emprunter des livres, de manger au CROUS...

Les cartes étudiantes sont envoyées à l'adresse indiquée lors de mon inscription (je dois mettre à jour mes informations si je déménage).

**J'assiste aux réunions de rentrée**

**Mon inscription pédagogique** pour les semestres impairs avant le 16 septembre 2022 et 27 janvier 2023 pour les semestres pairs.

Cela me permettra d'être inscrit aux cours, d'avoir des notes sur ces derniers et ainsi d'avoir un relevé de notes indispensable à la validation de mon année.

SI j'ai **un stage obligatoire**, faire mes recherches dès le début de l'année. Il faut que je présente ma convention (signé par l'ensemble de parties avec toutes les pièces) à l'administration de la faculté au moins 15 jours avant d'aller en entreprise.

Je **consulte mes notes** provisoires des semestres impairs dès le 24 février 2022 sur mon espace MuYUJM. S'il y a un souci, je me signale immédiatement à mon gestionnaire de scolarité.

**Je télécharge, j'imprime et je conserve précieusement mes relevés de notes en fin d'année.**

Ils me seront indispensables pour candidater à des masters ou des doctorats

**Je regarde régulièrement ma messagerie universitaire et le site de la faculté.**

C'est là que e trouverait les informations indispensables à la réussite de mes études